

Parlons-en...

L'interprétariat médical et social professionnel s'organise

9 associations : ADAT-Grenoble, APTIRA-Angers, ASAMLA-Nantes, COFRIMI-Toulouse, ISM CORUM-Lyon, ISM-Paris, Migrations Santé Alsace-Strasbourg, Osiris-Marseille, Réseau Louis Guilloux, réparties sur l'ensemble du territoire national, engagées dans l'accueil et l'intégration des personnes étrangères et défendant l'égalité des droits, développent des services d'interprétariat professionnel dans les domaines médical, social, administratif et éducatif. Depuis 2011, elles coopèrent activement afin d'harmoniser leurs pratiques, d'améliorer la qualité des interventions et de faire reconnaître le métier d'interprète professionnel. Ce travail partenarial a permis de premières expériences réussies autour de l'adoption de la charte de l'interprétariat médical et social et de la reconnaissance de l'interprétariat dans le domaine de la santé.

Réunis à Paris le 7 février 2019, ces associations ont officialisé la création du **premier réseau national de promotion de l'interprétariat médical et social professionnel** afin de garantir un accès effectif aux droits fondamentaux des personnes non francophones.

Conscientes des enjeux d'avenir, en termes de qualité d'interprétariat, d'exigences déontologiques et d'égalité d'accès dans l'ensemble des services publics et sur tous les territoires, ces associations se réunissent au sein de **RIMES – Réseau d'Interprétariat Médical et Social** - afin de poursuivre et d'étendre le travail engagé.

Le Réseau se donne pour objet de :

- promouvoir et développer l'interprétariat médical et social professionnel ;
- favoriser la formation et la recherche dans le domaine de l'interprétariat médical et social ;
- contribuer à la défense et à la promotion des valeurs et intérêts communs des associations membres ;
- favoriser les échanges entre les associations membres.

La naissance de RIMES vise à renforcer la qualité des services d'interprétariat en France et à faire reconnaître l'importance de l'interprétariat professionnel pour des parcours d'intégration réussis et une égalité d'accès aux droits.

L'un des rôles de cette structure nationale sera également de porter auprès des pouvoirs publics leurs revendications sur l'aspect non-lucratif de l'interprétariat et leurs missions de services publics.

Le saviez-vous ?

L'ASAMLA

Les interprètes de l'Asamla

- interviennent dans toute la Loire-Atlantique à la demande dans les domaines suivants (liste non exhaustive) : éducation, santé et social.
- sont toutes et tous des professionnel-le-s qualifié-e-s. Généralement issus de la migration ils, elles possèdent des connaissances attestées d'au moins une langue d'interprétariat d'une part et en français d'autre part.
- maîtrisent les techniques de l'interprétariat professionnel ainsi que la terminologie usuelle dans les champs de la santé, de l'éducation et du social et sont en mesure d'exposer des faits et des contextes de manière compréhensible et adaptée aux destinataires.
- appuient leur travail sur un référentiel professionnel conforme à la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France qui définit les principaux aspects de leur rôle et attitude fondamentale, leurs droits et devoirs et leurs compétences professionnelles.
- bénéficient d'un accompagnement en supervision et participent tout au long de leur carrière à des formations.

Quelles sont les langues proposées ?

Albanais, Arabe, Arménien, Croate, Djakanké, Djoula, Georgien, Malinké, Mongol, Peulh, Portugais, Roumain, Russe, Serbe, Somalien, Soussou, Tigrigna, Turque

Comment faire ?

Les demandes d'interprétariat doivent être formulées par les intervenants ou services au secrétariat de l'Asamla :

Du lundi au vendredi entre 9h et 12h et entre 14h et 16h

Tél : 02 40 48 51 99

@ : contact@asamla.org

Site internet : www.asamla.fr

Infos Pratiques :

PARL'On est portée par l'Association Solidarité Estuaire

SOLIDARITÉ
ESTUAIRE

Finalité : Favoriser la fluidité des parcours du public primo-arrivant, en situation régulière, pour une meilleure inscription sociale sur le territoire

Personnes référentes : Edith PUICHAULT, Chargée de mission et Isabelle ROBERT, Cheffe de service

Contact : parlon@solidarite-estuaire.fr

Espace internet : <https://www.solidarite-estuaire.fr/parlon>



Événement

Le jeudi 21 mars 2019

**Portes ouvertes du CMP « le CAPP »
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
(Consultation Adolescents, Parents- tout-Petits)**

Lieu : site d'Heinlex, 57 rue Michel Ange, SN

Horaire : 13h00 à 18h00